

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

21 juin 2012

Académie de police de Savatan: prolongation du partenariat signée

21.06.2012

Les cantons du Valais, de Vaud et le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) ont signé un amendement prolongeant leur partenariat dans le cadre de l'Académie de police de Savatan. Le partenariat est prolongé dans sa forme actuelle jusqu'en 2019. Il sera relayé par la formation d'un statut juridique propre pour l'Académie de Police.

Le Conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du DDPS et les conseillères d'Etat Jacqueline de Quattro et Esther Waeber-Kalbermatten, en charge de la sécurité respectivement du canton de Vaud et du Valais, se sont réunis aujourd'hui à Savatan où ils ont signé un amendement relatif à la prolongation de la convention de collaboration. Celle-ci était jusqu'à ce jour limitée à la fin de l'année 2014.

La convention de collaboration est désormais prolongée à fin 2017 et sera prolongée tacitement an par an jusqu'à fin 2019 au plus tard. Ce procédé permettra d'instaurer des nouvelles structures juridiques qui permettront à l'Académie de police de fonctionner avec plus de flexibilité et d'autonomie. L'Académie de police sera maintenue dans ses installations actuelles et dotée, d'ici 2019, d'un statut juridique propre. Comme les processus administratifs et politiques menant à cette nouvelle structure demandent des délais considérables, il s'est avéré nécessaire de prolonger la convention actuelle.

Le nouveau statut sera conçu de manière à permettre à d'autres cantons d'adhérer selon leurs besoins. La nouvelle entité juridique jouira d'un droit de superficie sur le site militaire de Savatan. L'objectif est de garantir le développement à long terme d'un centre de formation commun et de développer les synergies entre les forces de sécurité civile, l'Armée et les autres partenaires.

La décision prise est conforme à l'esprit du Réseau national de sécurité prôné par le dernier Rapport sur la politique de sécurité. Celui-ci vise à jeter les bases opérationnelles d'une meilleure coopération entre les cantons et la Confédération dans ce domaine. Les installations actuellement occupées par l'Académie de police bénéficieront d'investissements en vue d'une réfection et d'une meilleure adaptation aux besoins de la formation de police. Les partenaires de l'Académie discuteront du financement nécessaire et de sa clé de répartition.

Adresse pour l'envoi de questions:

Silvia Steidle
porte-parole DDPS
031 324 50 86

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat, DSE VD
079 808 54 83

Esther Waeber-Kalbermatten
Conseillère d'Etat, DSSI VS
079 248 07 80

Alain Bergonzoli
Directeur de l'Académie de police de Savatan
079 808 50 91

L'académie de police de Savatan

L'Académie de police de Savatan a été créée en 2005. Elle dispose d'une trentaine de collaborateurs permanents et a développé un important réseau d'intervenants, dans les milieux professionnels et académiques. Il s'agit d'une école bilingue, français/allemand. Chaque année, plus de cent aspirants de police provenant des polices cantonales et municipales valaisannes et vaudoises sont formés sur le site. Cette année, sept aspirants issus de la sécurité militaire les ont rejoints. L'Académie forme également des assistants de sécurité publique issus des cantons de Genève, Vaud, Valais et Fribourg, ainsi que de la Sécurité militaire. Elle a développé bon nombre de formations spécialisées, comme par exemple la gestion de crise, une formation en gestion stratégique de la sécurité/sûreté en entreprise en partenariat avec la HEIG VD à Yverdon-les-Bains, ainsi que des partenariats internationaux avec la Gendarmerie nationale à Paris, avec la Direction de l'Ecole des commissaires de la Police nationale à Lyon, ainsi qu'avec l'Académie de police de Rhénanie-Palatinat en Allemagne.